

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Convocation du 03 juillet 2020

PRESENTS : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL, Dominique LEFORESTIER, adjoints, Jocelyne ROBILLARD, Sylvie GIRAUD, Antoine DIVARD.

ABSENTS excusés: Tanguy ROQUIER (pouvoir donné à Dominique LEFORESTIER) Anne-Sophie ROUXEL (pouvoir donné à Jocelyne ROBILLARD), Marie PRALONG (pouvoir donné à Roger COSTARD), Werner BUKERNBERGS (pouvoir donné à Sylvie GIRAUD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique LEFORESTIER

Le Maire ouvre la séance à 19h08,

Désignation des délégués du conseil municipal : 1 titulaire, 3 suppléants en vue des scrutins des élections sénatoriales du 27/09/2020 (2020-07-01BIS)

Le maire présente les éléments transmis par les services préfectoraux au sujet de la désignation des délégués titulaire et suppléants. Après avoir fait l'appel des conseillers, il invite l'assemblée à procéder au vote tel que stipulé par la préfecture.

CF : PV versé au registre des délibérations

Proposition d'une convention de servitude au profit de Mégalis Bretagne (2020-07-02BIS)

Le maire communique les éléments transmis par Mégalis Bretagne en vue de la conclusion d'une convention de servitude entre la commune et le Syndicat mixte Mégalis autorisant ce dernier à passer sur le terrain communal pour accéder à l'armoire où sera installée la fibre.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE le maire à signer la convention telle que présentée.

Demande d'un personnel administratif (2020-07-03BIS)

Le maire présente la demande écrite de Madame LOPEZ Laurence, adjointe administrative au secrétariat intercommunal. L'agent sollicite le repositionnement de ses 28 heures hebdomadaires sur 4 jours et propose de reporter du samedi matin au vendredi matin sa présence au secrétariat de mairie. Après délibération, le conseil municipal :

ACCORDE à titre temporaire, pour vérifier l'impact sur la population, que le secrétariat de mairie soit ouvert un samedi matin sur deux les semaines paires et le vendredi matin les semaines impaires. Période probatoire du 11 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

Le sujet sera réétudié à la fin de cette période.

Une information paraîtra dans les journaux Ouest-france et le Petit Bleu, le bulletin communal et l'affichage en mairie.

Nomination d'un référent communal au service d'accueil de loisirs de la mairie de Caulnes (ALSH) (2020-07-04BIS)

Le maire communique la demande de transmise par la mairie de Caulnes.

Madame Valérie GAREL se propose en qualité de référente potentielle.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

DESIGNE Madame GAREL Valérie au poste de référente communale au service ALSH de Caulnes.

Désignation des représentants communaux à l'association Cœur Emeraude (1 titulaire, 1 suppléant) (2020-07-05BIS)

Monsieur Tanguy ROQUIER se propose en qualité de titulaire pour représenter la commune au sein de l'association Cœur Emeraude, Madame Jocelyne ROBILLARD se propose en qualité de suppléante. Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

DESIGNE MM Tanguy ROQUIER (titulaire) et ROBILLARD Jocelyne (suppléante) en qualité de représentants communaux auprès de l'association cœur Emeraude.

Désignation d'un référent communal à la société ENEDIS (2020-07-06BIS)

Monsieur Philippe HEURLIN se propose en qualité de référent communal auprès de la société ENEDIS.
Après délibération, à l'unanimité,
DESIGNE Monsieur Philippe HEURLIN en qualité de référent communal au sein de la société ENEDIS.

QUESTIONS DIVERSES :

Sujet du site internet de la commune :

La commune Plumaudan se propose de continuer la gestion du site et propose une réunion le 21 juillet prochain sur le sujet.
Jusqu'en 2017 la communauté de communes du Pays de Caulnes finançait la mise à jour par Plumaudan des 7 autres communes du canton.

Prochainement :

Convocation commission « bâtiments communaux - sujet : travaux école à prévoir ;
Convocation commission voirie au sujet des panneaux des lieux-dits et prévision travaux route pour 2021. (samedi 18 juillet à 9 H).

Ancien terrain de football :

Le maire propose de faire livrer un camion de pierre pour subvenir aux besoins de la commune.
Pas de frais de livraison, juste la pierre, le conseil donne son accord.

Sujet des terrains disponibles pour construire :

Voir qui est propriétaire du terrain près de 2 logements HLM route de Guitté.

Impasse du Lustembour :

Revêtement impropre, herbe au milieu, manque empierrement. Sujet à voir par commission voirie le 18/7.

Rappel à effectuer à la population et dans un premier temps au conseil que les gestes barrières sont toujours importants.

Fin de séance 20 H 40

Le Maire,



la secrétaire de séance,